



## COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU DE SÉANCE  
Jeudi 16 mars 2023  
Salle polyvalente de Tudeils  
À 15 heures

**Présents :** 31 membres (17 élus et 14 socioprofessionnels)

28 votants (17 élus et 11 socioprofessionnels) et 2 procurations

**Élus (titulaires) :** Nicole BARDI, Dominique CAYRE, Michel CHARLOT, Mathieu GENTILHOMME (visio), Nelly GERMANE, Gérard LAVASTROU, Alain SIMONET, Jean-Claude FOUCHE (visio), Régis VILLEPONTOUX, Pierre MOLES, Antoine BECO, Jean-Pierre GUYOT, Bernard LE MEHAUTE, André ANDRZEJEWSKI (visio), Alain NOUZIERES.

**Élus (suppléants votants qui remplacent titulaires absents) :** Lionel JEAN, Philippe LONGUEVILLE.

**Socioprofessionnels (titulaires) :** Lydia AUDUREAU, Djamila AICHOUBA, Jean-Marie BOUYER, Stéphane CHAMBON, Yoann HEURTEVENT (visio), Gwenaëlle LEPOUTRE (visio), Christian DERACHINOIS, Emmeran ROLLIN (visio),

**Socioprofessionnels (suppléants votants qui remplacent titulaires absents) :** Sylvain PIANTANIDA (visio), Jean-Paul BIROU, Maurice PRADAL

**Socioprofessionnels (suppléants non votants) :** Aurélie LECANU (visio), Frédéric HOBBE, Kevin DOLISY.

**Procurations :** Raphaël DAUBET à Antoine BECO, et Christine GUITTONEAU à Alain SIMONET

**Excusés :** Gilles LIEBUS, Catherine LEJEUNE, René PEYRICAL, Claire DALE, Dominique LENFANT, Christophe CARON, Sébastien DUCHAMP, Bernard REYNAL, Michèle FOURNIER BOURGEADE, Mathieu GIETHLEN, Nadège CASTANDET, Philippe LEYMAT, Franck CHARRON, Robert PEYRILLOU, José MARTINEZ, Christine GUITTONEAU, Jean-Pierre LASSERRE.

**Le quorum est atteint.**

Ouverture de la séance à 15h15.

Le président, Antoine BECO, remercie de sa présence M. Alain MONTOURCY, conseiller aux décideurs locaux du secteur Gramat/Saint-Céré (Trésor Public). Le président accueille Christian Derachinois pour la Voie de Rocamadour, il remplace désormais François Ceyrac au sein du comité de direction. Antoine Béco présente enfin Guillaume Cromer, directeur du cabinet ID Tourisme qui assure depuis janvier 2023, une mission d'accompagnement de l'Office de tourisme à la traduction opérationnelle de sa politique de tourisme durable.

Il donne lecture de l'ordre du jour et **désigne un secrétaire de séance** : Alain SIMONET.

[Lien Présentation PPT](#)

### 1. Approbation du compte-rendu du 31 janvier 2023

---

[> Document](#)

**Vote à l'unanimité**

## 2. Compte de gestion et Compte administratif 2022

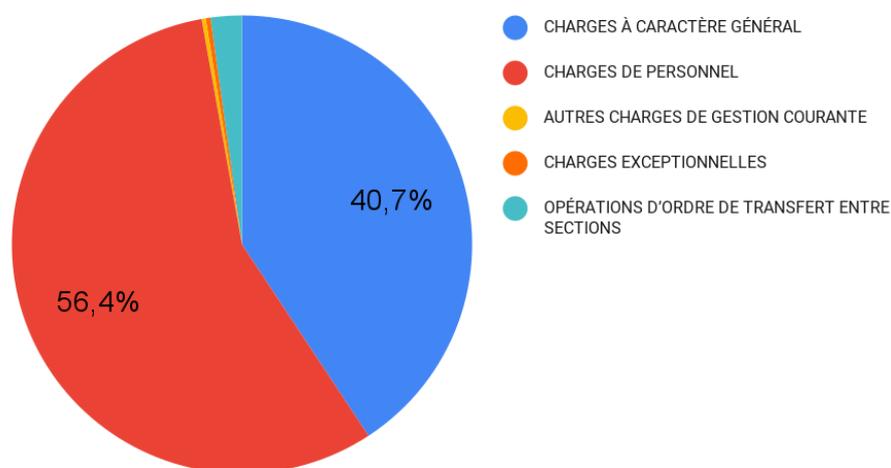
Camille Lachèze présente le Compte administratif de l'exercice 2022, conformément à la [note de présentation annexée](#).

### ✓ Les dépenses de fonctionnement

- Montant budget prévisionnel 2022 : 2 971 409,97 €
- Montant dépenses réalisées 2022 : 2 375 858,41 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Prévisions	Réalisations 2022
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 078 800,00 €	967 808,84 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 450 000,00 €	1 341 133,17 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 050,00 €	6 939,91 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000,00 €	7 905,91 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	347 962,61 €	52 070,58 €
	<b>2 971 409,87 €</b>	<b>2 375 858,41 €</b>

### Réalisations 2022



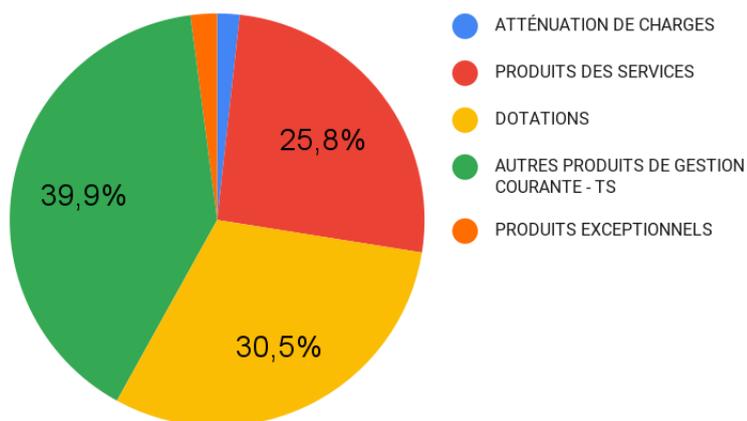
### ✓ Les recettes de fonctionnement

- Montant budget prévisionnel 2022 : 2 396 076,00 €
- Montant recettes réelles 2022 : 2 512 804,37 €

RECETTES D'EXPLOITATION	Prévisions	Réalisations 2022
ATTÉNUATION DE CHARGES (dont stock 28 872,61 €)	41 000,00 €	43 868,28 €
PRODUITS DES SERVICES	700 000,00 €	647 786,44 €

DOTATIONS	771 128,00 €	766 457,78 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	830 050,00 €	1 002 857,49 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 500,00 €	51 834,38 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 398,00 €	0,00 €
	<b>2 396 076,00 €</b>	<b>2 512 804,37 €</b>

## Réalisations 2022



Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élève à 136 945,96 €.

Le résultat antérieur reporté étant de 575 333,87 €, le résultat cumulé s'élève à 712 279,83 €.

### o Les dépenses d'investissement

- o **Montant prévisionnel 2022 : 389 398,00€**
- o **Montant réalisé 2022 : 46 698,12 €**

Nature de l'opération	Prévisions	Réalisations
Matériel de bureau et informatique	16 000,00 €	14 800,99 €
Aménagement bureaux	27 000,00 €	15 329,03 €
Site internet	20 000,00 €	9 747,19 €
Mobilier boutique	5 000,00 €	1 764,72 €
Photos/vidéos	15 000,00 €	2 213,49 €
Installations diverses	290 000,00 €	0,00 €
Concession et droits assimilés	10 000,00 €	2 842,70 €

### o Les recettes d'investissement

- o **Montant prévisionnel 2022 : 347 962,61 €**
- o **Montant réalisé 2022 : 52 070,58 €**

Le résultat d'investissement de l'exercice 2022 s'élève à 5 372,46 €.

Le résultat antérieur reporté étant de 41 435,39 €, le résultat cumulé s'élève à 46 807,85 €.

Les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2022, dressé par la Trésorerie, sont conformes au compte administratif.

Le président quitte la salle pour les votes suivants.

- **Approbation du compte de gestion 2022**

Après présentation, les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré, **APPROUVENT** le compte de gestion dressé par le Trésorier et contrôlé par la DGFIP ; **AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

**Vote à l'unanimité**

- **Approbation du compte administratif 2022**

Après présentation, les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré, **APPROUVENT** le compte administratif 2022 annexé, conforme au compte de gestion dressé par le trésorier et contrôlé par la DGFIP ;

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

**Vote à l'unanimité**

- **Affectation des résultats de l'exercice 2022**

**Section d'investissement :**

- Un résultat cumulé de : 46 807,85 €

**Section de fonctionnement :**

- Un résultat cumulé de : 712 279,83 €

Il est proposé de :

- reprendre en excédent reporté en fonctionnement la somme de 712 279,83 € (compte 002)

- reprendre en excédent reporté en investissement la somme de 46 807,85 € (compte 001)

**Vote à l'unanimité**

### 3. Budget primitif 2023

Camille Lachèze présente le budget primitif de l'exercice 2023, quasiment similaire aux projections faites lors du débat d'orientation budgétaire.

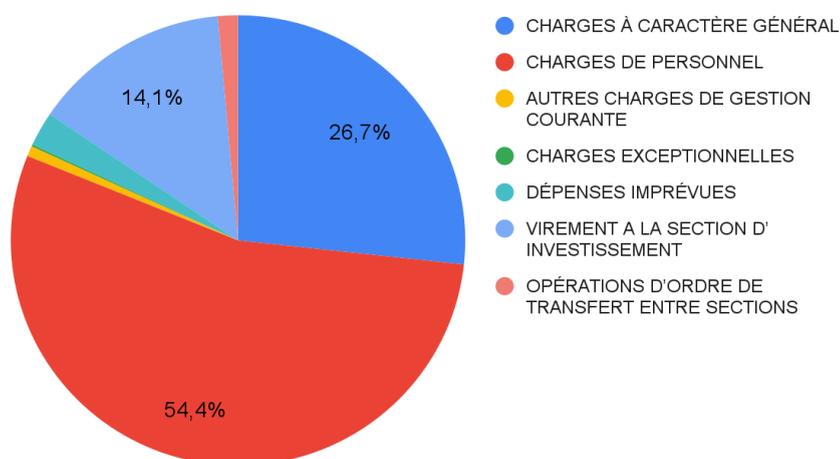
Suite à l'audit de régie par le Trésor Public et afin de faciliter la gestion comptable, il a été décidé de ne remonter dans le budget que les marges de l'activité commerciale (recettes issues des activités commerciales où des prestations sont achetées pour être revendues). Les dépenses (versements aux professionnels du tourisme) ne sont donc plus affichées dans la section fonctionnement. La lecture du budget est différente.

Les charges de personnel sont en augmentation en raison de la réévaluation à venir de la grille indiciaire de la convention collective des organismes de tourisme. La masse salariale est aussi impactée par la présence sur l'année complète des chargées de communication et community manager arrivées en juin 2022, du chef de projet AMI arrivé en décembre 2022, le recrutement au 1er janvier 2023 d'une chargée de partenariat et d'un animateur de site au barrage du Chastang. Le poste du Conseiller Numérique France Services sera prolongé d'un an afin de poursuivre l'accompagnement à la montée en compétences sur les outils numériques de nos prestataires.

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 078 000,00€	967 808,84 €	760 310.00 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 450 000,00 €	1 341 133,17 €	1 549 000.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 050.00 €	6 939,91 €	21 050.00 €

CHARGES FINANCIÈRES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000,00 €	7 905,91 €	4 200,00 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	50 597,26 €	0,00 €	70 000,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	295 892,03 €	0,00 €	401 692,81 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	52 070,58 €	52 070,58 €	40 672,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 971 409,87 €</b>	<b>2 375 858,41 €</b>	<b>2 846 924,93€</b>

### Dépenses de fonctionnement 2023



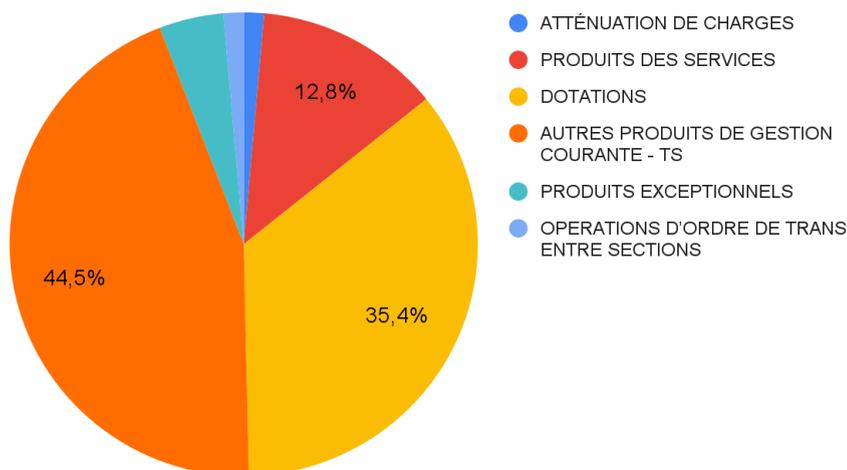
Les dépenses des axes stratégiques de notre plan d'action sont les suivantes :

Plan d'action stratégique	Budget 2023
Politique qualité durable	45 000,00 €
Partenariat efficient avec les pros	20 000,00 €
Ingénierie au service de l'attractivité	33 000,00 €
Notoriété de la destination et des acteurs	205 000,00 €
Expérience voyageurs transformée	181 000,00 €

RECETTES D'EXPLOITATION	Budget 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
ATTÉNUATION DE CHARGES	41 000,00 €	43 868,28 €	29 900,00 €
PRODUITS DES SERVICES	700 000,00 €	647 786,44 €	274 000,00 €
DOTATIONS	777 128,00 €	766 457,78 €	756 000,00 €

CAUVALDOR et PETR VDC			744 000,00 €
Région			12 000,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	830 050,00 €	1 002 857,49 €	950 100,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 500,00 €	51 834,38 €	95 000,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 398,00 €	0,00 €	29 645,10 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 396 076,00 €</b>	<b>2 512 804,37 €</b>	<b>2 105 000,00 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	575 333,87 €		712 279,83 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 971 409,87 €</b>		<b>2 846 924,93 €</b>

### Recettes de fonctionnement 2023



S

Dans les recettes, comme annoncé précédemment, seules les marges remontent.

Le produit de la taxe de séjour est estimé à 950 100 €, avec toujours un décalage sur les années N et N-1.

Les produits exceptionnels pour 95 000 € intègrent des financements de l'État pour les postes de Chef de projet Avenir Montagnes Ingénierie, Conseiller Numérique France Services et de l'alternance.

Des interrogations sont formulées sur la taxe de séjour additionnelle régionale de 34% qui concerne le département du Lot. Cette taxe s'ajoute à la taxe de séjour de la collectivité et à la taxe additionnelle départementale de 10 %, elle sera versée au consortium qui finance la ligne à grande vitesse « Montauban, Agen, Bordeaux ». C'est une loi de finances qui fixe ce cadre d'application.

Camille Lachèze présente ensuite le programme des investissements :

- Matériel informatique** : renouvellement et équipement de nouveaux postes (Barrage du Chastang, chargée de partenariat...) / **9 000 €**
- Installations générales, agencement et aménagements** : back office Rocamadour, open space St Céré, Argentat et Beaulieu (études) / **70 000 €**
- Site internet** : audits site web UX et algorithmique / **14 440 €**
- Mobilier boutique promotion** : déclinaison de l'Étonnant voyage sur les bureaux accueil et chez les pros, Xaintrie itinérance, Chastang / **30 000 €**
- Achat d'art** : reportage photos, vidéos / **5 000 €**
- Véhicules** : 1 ou 2 véhicules (fin de leasing) / **25 000 €**

Dépenses d'investissement	Budget 2023
Dépenses d'équipement	459 527,68 €
Dépenses imprévues	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 645,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>489 172,78 €</b>

Recettes d'investissement	Budget 2023
Virement de la section de fonctionnement	401 692,81 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 672,12 €
<b>Sous-total</b>	<b>442 364,93 €</b>
Résultat cumulé reporté	46 807,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>489 172,78 €</b>

Le président précise que l'Office de tourisme prend à sa charge des investissements que les collectivités pourraient porter en raison de réserves dans la section d'investissement.

Après échanges les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** le budget primitif de l'exercice 2023 annexé ;

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

**Vote à l'unanimité**

#### 4. Tableau des emplois 2023

Camille Lachèze présente le tableau des emplois 2023, conforme au budget primitif de l'exercice 2023, et la masse salariale retenue.

28 CDI PERMANENTS	Effectif	Temps de travail
	24	100%
	1	90%
	1	80%
	1 (agent de service) 1 (agent de service)	45h15/mois 26h/mois
2 AGENTS MIS À DISPOSITION PAR CAUVALDOR	Effectif	Temps de travail
	2	100%
25 CDD	Effectif	Temps de travail
Conseiller numérique France Services 12 mois	1	100%
CDD Chef de projet Avenir Montagne Ingénierie 12 mois	1	100%
Agent de service 7 mois	1	12h hebdo
Conseillers en séjour 7 mois	11	100%
Conseillers en séjour 2 mois	10	100 %
CDD en alternance 12 mois	1	100 %
STAGIAIRES		12 mois

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** le tableau des emplois 2023 qui prévoit le recrutement des renforts saisonniers ainsi que des stagiaires.

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions en ce sens.

**Vote à l'unanimité.**

#### 5. Indemnités versées aux stagiaires

Les stagiaires effectuant une durée de stage supérieure à 2 mois bénéficient d'une gratification obligatoire dont le taux horaire est égal à 4.05 € par heure de stage.

Il est proposé de leur garantir ce taux de gratification, sauf convention expresse.

Les stagiaires, dans le cadre de leurs missions, seront également amenés à se déplacer et/ou à prendre leurs repas sur le territoire ou en dehors.

Il est proposé que soient remboursés aux stagiaires, sur présentation des justificatifs dûment acquittés, les frais en question.

Il est proposé également que des indemnités de déplacement leur soient versées, dans le cas où ils seraient dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel, sur la base du barème de l'administration fiscale en vigueur.

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** ce principe de remboursement de frais à l'ensemble des stagiaires ;

**AUTORISENT** la Directrice à procéder au recrutement de stagiaires ;

***Vote à l'unanimité.***

## **6. Présentation du cabinet ID Tourisme qui accompagne l'OT dans la traduction opérationnelle de sa politique de tourisme durable**

---

Guillaume Cromer, directeur du cabinet ID Tourisme, nous partage les travaux réalisés depuis janvier 2023, dans le cadre de sa mission d'accompagnement de l'Office de tourisme à la traduction opérationnelle de la politique de tourisme durable.

*Voir page 20 ppt*

### **1/ Mise à plat de la démarche RSE et traduction opérationnelle auprès des équipes et des parties prenantes**

- Analyse de l'ensemble des actions réalisées par l'OT dans sa stratégie RSE (en interne, auprès des pros après étude de leurs besoins...).
- Analyse des documents stratégiques aux échelles locales, départementales, régionales.
- Entretiens individuels avec les agents des collectivités et partenaires institutionnels (échange sur leurs besoins pour mettre en place la transition du tourisme, pour les engager dans la démarche menée par l'OT)

> Cauvaldor, Cauvaldor Expansion, PETR, Com com XVD et Midi-Corrézien, ADTs, CD Corrèze, CCI Lot, PNR des Causses du Quercy, Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour...

### **2/ Organisation d'une semaine de rencontres en local pour accélérer la transition**

- Table ronde "élus"
- Table ronde "agro-agritourisme"
- Table ronde "attractivité"
- Table ronde "accompagnement des projets touristiques"
- Comité de direction

### **Ce qu'il faut retenir :**

Excellent travail de l'OT quant à sa stratégie marketing autour de la marque Vallée de la Dordogne.

Il n'y a pas « officiellement » de schéma de développement touristique que ce soit à l'échelle du territoire « Vallée de la Dordogne » ou sur les collectivités territoriales infra (le PETR ou Cauvaldor). Seul un diagnostic de l'hébergement touristique existe sur Cauvaldor.

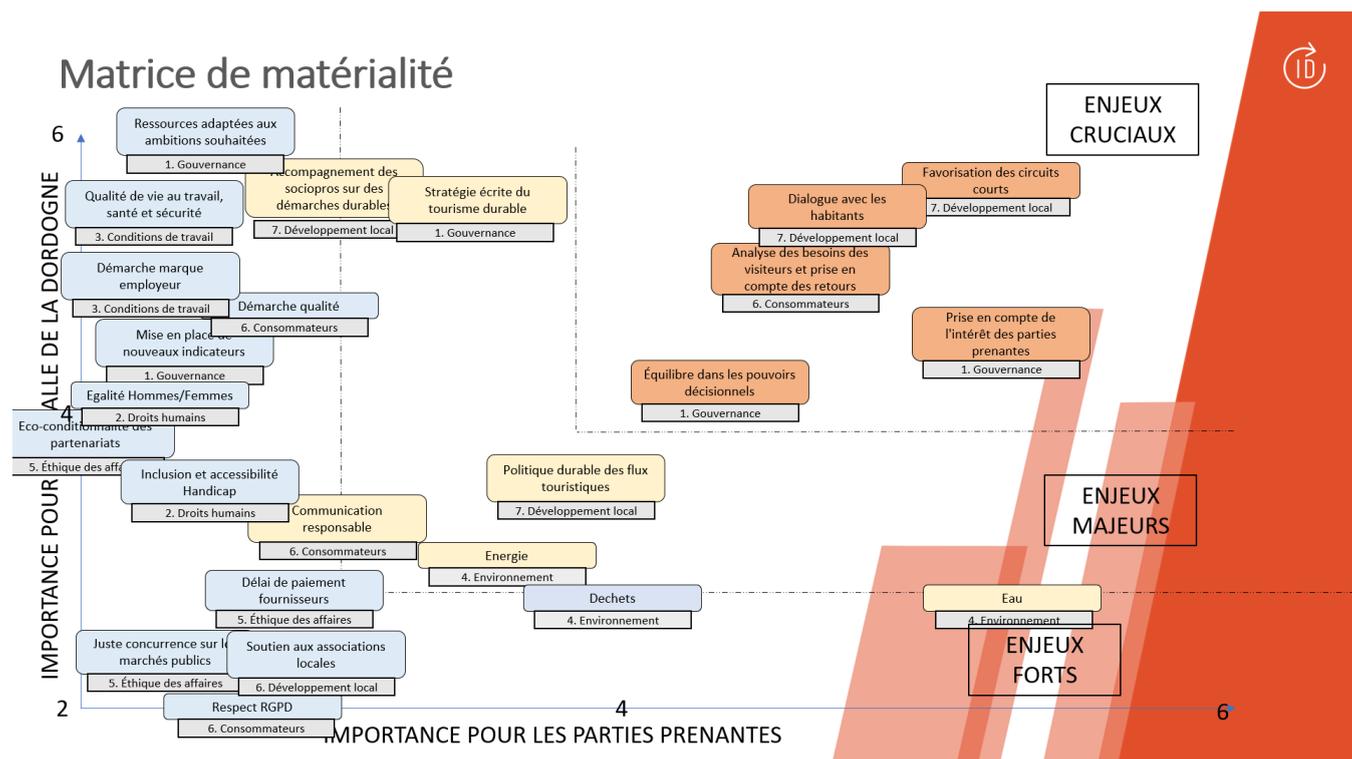
Il existe de nombreuses études et documents stratégiques sur des sujets liés aux grands enjeux du développement durable (PCAET, PAT, PADD, PLUi, etc.) mais peu de liens directs avec le tourisme.

La majorité des techniciens interrogés n'a pas de vision précise des actions de l'OT sur les questions de RSE/Tourisme durable au-delà de l'aspect « positionnement marketing ». Or, ils seraient très intéressés de connaître les ambitions, actions, engagements de l'OT sur ce sujet afin de créer des ponts avec leur service.

Une stratégie opérationnelle de développement touristique est nécessaire pour assumer une posture politique sur ce « tourisme durable » et ainsi avoir une feuille de route précise pour les techniciens des collectivités.

Une matrice de matérialité met en exergue l'importance des enjeux pour les parties prenantes et va nous permettre d'établir une feuille de route en interne sur la stratégie RSE.

Pour l'Office de Tourisme, une stratégie écrite du tourisme durable est nécessaire avec la prise en compte de l'intérêt des parties prenantes et notamment des politiques des pouvoirs décisionnels.



De nombreux échanges sont lancés :

Maurice Pradal : intérêt d'intégrer les mobilités, mettre en avant les grands itinéraires, les pistes cyclables, investir sur les voies vertes.

Pierre Moles : 52km de voie verte sont en cours de réalisation côté Cauvaldor, c'est une compétence de la communauté de communes, c'est bien un sujet de politique touristique.

Nicole Bardi ajoute qu'une étude d'itinérance vélo est en cours côté XVD et que les coûts et difficultés liées à la domanialité, sont importants.

Dominique Cayre confirme qu'une voie verte est également en projet du côté de la Communauté de Communes Midi Corrèzien. L'étude de faisabilité a été confiée au cabinet travaillant déjà sur la future voie verte de Cauvaldor.

Régis Villepontoux : même si la voie verte ne passe pas partout, un travail se fait sur les communes pour mailler et relier vers ce qui existe. L'itinérance est au cœur de nos enjeux.

Jean-Claude Fouché : le projet de voie verte avance bien sur la Vallée de la Dordogne lotoise, l'utilisation de la voie ferrée simplifie l'accès sur une partie du tracé entre Souillac et Martel. Des chemins de randonnée de pays (GRP) sont également en projet, le maillage doit être pertinent, il faut une offre d'hébergement et de restauration associé.

Nicole Bardi relève un problème de méconnaissance et de communication des services de transport existants (lignes de bus estivales entre Beaulieu et Argentat), qui pourraient être davantage exploités par les voyageurs.

Jean-Marie Bouyer confirme qu'une feuille de route est indispensable pour bénéficier d'une vision d'ensemble stratégique, avec une volonté politique partagée. Il ajoute que les professionnels et porteurs de projets sont contraints à des validations législatives compliquées et longues qui découragent parfois. Les communes ont les mêmes contraintes.

Michel Charlot fait référence aux personas (clientèles cibles) aux CSP+, et interroge sur le manque d'hébergement à petits prix pour les randonneurs ou hébergement de tourisme social.

Guillaume Cromer : le schéma sera justement là pour définir les attentes et besoins sur le territoire, en lien avec la stratégie marketing, la philosophie et les valeurs de la destination.

## **7. Questions diverses**

---

Lydia Audureau souhaite porter à la connaissance des membres du comité de direction un appel à pétition au sujet du déplacement des activités de l'entreprise Ponty Compost Environnement (recyclage de déchets, fabrication de compost...) située à Monceaux sur Dordogne. Elle signale également un manque de parkings sur la vallée.

La séance est levée à 17h15.